

# **LE PROJET DE FORMATION DE L'ARIFTS : FORMER POUR QUELS METIERS, A QUELLES COMPETENCES, POUR QUELLES REALITES ?**

Les équipes des instituts de l'ARIFTS forment à de nombreux métiers, à tous les niveaux de la nomenclature du Code de l'action sociale et des familles ; elles forment également à des fonctions multiples et contribuent à l'entretien et au développement des qualifications et des compétences tout au long de la vie professionnelle.

En règle générale, nous formons des généralistes, disposant, au terme de leur parcours de formation, de compétences génériques, transférables, sur un même secteur d'activités, d'une situation de travail à une autre ; des compétences transposables également d'un secteur d'activités à un autre, connexe.

La construction des référentiels d'activités, de compétences, de certification et, en dernier maillon, de formation engagée sur le vaste chantier de la réforme des diplômes a été l'occasion, pour la plupart des partenaires, de s'entendre sur le caractère générique des compétences forgées dans le temps de la formation initiale. Certaines de ces compétences évoluent, évolueront encore entraînées par le changement affectant les politiques sociales, les publics et leurs besoins, les organisations et leur environnement. D'autres compétences défient nécessairement le temps, résistent à l'appel du changement pour le changement, constitutives du cœur de métier, socle de l'identité professionnelle.

Les référentiels donnent à voir un métier dans lequel tous les professionnels ne se reconnaissent pas, ou pas entièrement, ou pas aujourd'hui, demain peut-être... Mais c'est bien parce que les activités et les compétences qu'ils recensent n'ont pas la prétention, et ne pourront jamais l'avoir, sauf à s'afficher totalitaires, de rendre compte de l'ensemble des situations de travail, de la diversité des postes et des fonctions, de la part invisible et indicible de l'exercice professionnel. La formation initiale est un point de départ, un passage, un temps d'initiation qui ne produit pas pour autant des initiés. Le processus de professionnalisation est inscrit dans une temporalité qui va bien au-delà de l'initialisation. C'est un processus qui appelle l'adaptation des compétences génériques, leur transposition aux situations locales, spécifiques, leur transmutation sous l'effet du changement social et institutionnel.

Les référentiels ont mis en évidence des évolutions des métiers jusqu'alors plus ou moins ignorées, à moins qu'ils n'aient contribué à les accélérer. Le métier d'éducateur spécialisé ne serait ainsi plus tout à fait ce qu'il a été. Un déplacement se serait opéré qui aurait amené les éducateurs spécialisés à être beaucoup moins du côté de l'accompagnement, au quotidien, un peu plus du côté du projet, de son élaboration, de son management. Moins aux côtés de la personne, plus en surplomb ; moins dans la relation, plus à distance...

Là où se trouvaient les éducateurs spécialisés, se tiendraient plus fréquemment les moniteurs éducateurs. Là où se positionnaient les moniteurs éducateurs, se trouveraient plus souvent les aides médico-psychologiques.

Un mouvement similaire de pas chassés s'observerait également sur le secteur de la petite enfance, les éducateurs de jeunes enfants cédant leur place auprès de ceux-ci aux auxiliaires de puériculture ou aux titulaires du CAP petite enfance pour prendre de plus en plus souvent des fonctions de direction.

Les assistants de service social, pour leur part, verraient leurs fonctions d'accompagnement et d'expertise s'effacer derrière la charge administrative et procédurale liée à la mise en œuvre des dispositifs, charge que d'autres professionnels autrement et ailleurs formés se proposent d'assumer en toute diligence et compétence, les mêmes et d'autres encore investissant un peu plus chaque jour le terrain de l'intervention sociale, repoussant les assistants de service social sur un territoire de plus en plus confiné !

Devons-nous pour autant considérer toutes ces évolutions, avérées ou à vérifier, comme définitives et entériner l'obsolescence annoncée des référentiels ? Devons-nous renoncer à former des généralistes, capables de prendre position sur n'importe quel segment d'un secteur d'activités ? Il nous semble au contraire nécessaire, aujourd'hui comme hier, peut-être plus qu'hier, de nous attacher à former des travailleurs éducatifs et sociaux, porteurs d'une identité professionnelle forte, solidement arrimée aux fondamentaux, en capacité de mobiliser les compétences acquises, de les adapter et de les faire évoluer au bénéfice des personnes et des organisations. La formation, par son approche généraliste et transversale, est fondamentalement garante de la continuité<sup>1</sup> et de l'unité de la profession dans un monde où la cadence des mutations ne cesse de s'accélérer.

On s'étonnera donc des critiques récurrentes, parfois virulentes, adressées aux formations et à leurs opérateurs, et on s'interrogera sur leurs motivations. Il nous est, en effet, régulièrement reproché, d'une part, de ne pas former les professionnels dont les employeurs ont besoin, d'autre part de ne pas former les spécialistes qu'attendent certains secteurs d'activités. C'est dire ainsi que l'on ne se fait guère confiance entre acteurs de la formation et que l'on confond volontiers situation de formation et situation de travail. C'est pourquoi on peut se féliciter de la réaffirmation conjointe par la DGCS et l'ARF, dans la phase de préparation des orientations nationales des formations sociales 2011 – 2013, de ce qui relève de la formation initiale et de ce qui est du ressort de la formation continue en matière d'acquisition et d'entretien des compétences professionnelles.

Nous formons à des métiers du « *bien public* », pour emprunter une expression du *Manifeste de l'appel des appels*, appel à remettre l'humain au cœur de la société. Les formations que nous conduisons sont bien entendu sensibles aux évolutions des professions et aux mutations de la société<sup>2</sup>. Comme l'énonce le projet associatif, nous formons des personnes « *désireuses de s'engager ou déjà impliquées dans le travail social* », convaincues de la nécessité de lutter contre les effets délétères de l'ultra-libéralisme, de la marchandisation de l'humain, de la

---

<sup>1</sup> Cf. projet pédagogique de la formation d'assistant de service social – Ponants – septembre 2010.

<sup>2</sup> Safrants – Formation ASS – Avril 2009

course au profit, de l'individualisme radical. Des personnes essentiellement portées vers l'autre, prêtes à remonter le courant de la désaffiliation, de la précarisation, de la désocialisation, de l'exclusion, de la discrimination, de l'injustice, de l'intolérance. Prêtes à accompagner les personnes en difficulté ou/et en dépendance dans la conquête ou la reconquête de leur autonomie, de leur dignité, de leur reconnaissance, de leur citoyenneté, de leur sentiment d'être un parmi d'autres, solidaires, liés, tributaires du et contributeurs au bien commun. Prêtes à miser sur la capacité de celui ou de celle qu'on qualifie d'usager à exercer « *ses droits et responsabilités* », à développer « *son sens critique* » et à s'inscrire « *dans des processus d'autonomisation contribuant à une plus grande liberté* »<sup>3</sup>.

Nous avons l'ambition de préparer les professionnels que nous formons à s'affronter à la complexité, celle de l'humain, celle des organisations et celle des situations, individuelles, familiales, sociales, dans lesquelles le sujet de l'intervention socio-éducative est, bon gré mal gré, impliqué, dont il est souvent embarrassé. Capacité à embrasser, contenir dans une pensée structurée et structurante, multiréférencée, des situations déstabilisantes, morcelantes, fragilisantes pour la personne qui les subies. En ce sens, étymologique<sup>4</sup>, former à la complexité consiste à décomplexer, désinhiber, pour que l'émancipation de la personne en formation puisse servir celle de la personne en difficulté ou, s'agissant du jeune enfant, en construction.

Le temps de la formation est, pour la personne qui en fait l'expérience, celui d'un « *entraînement à construire et conduire des actions adaptées aux situations et aux populations concernées, à développer l'analyse et l'évaluation de ces actions* »<sup>5</sup>, à interroger « *ses conceptions et ses pratiques* »<sup>6</sup>, à « *questionner le sens de ses interventions et le bien fondé des exigences sociales* »<sup>7</sup>, à accéder progressivement à l'autonomie afin, en tant que travailleur social, « *d'asseoir de manière forte sa responsabilisation dans les actes posés* »<sup>8</sup>. L'alternance intégrative participe pleinement à cet apprentissage, en tant qu'elle met en tension des acquis encore fragiles et des capacités en devenir, qu'elle met à l'épreuve de soi face à l'autre, en situation réelle. C'est sur le terrain que sont posés les actes professionnels et que sont éprouvées les compétences disponibles.

La « *formation ne consiste pas en une modélisation standardisée, un formatage, mais suppose un accompagnement favorisant l'émergence d'une singularité professionnelle* »<sup>9</sup>. A l'issue de la formation, le professionnel doit être suffisamment averti et avisé pour inscrire son propre projet « *dans le cadre des missions et mandats qui seront les siens* »<sup>10</sup> et s'autoriser à se présenter comme force de propositions « *propres à alimenter l'élaboration de l'action et des politiques sociales* »<sup>11</sup>.

---

3 Safrants – Options fondamentales – Août 2004.

4 Complexe : lat. *complexus*, part. passé de *complexi*, embrasser, contenir.

5 Ponants – Formation ES – Septembre 2010

6 Ponants – Formation EJE – Septembre 2010

7 Safrants – Formation EJE – Septembre 2009

8 Ponants – Formation ASS – Septembre 2010

9 Ponants – Formation EJE – Septembre 2010

10 Ponants – Formation ES – Septembre 2010

11 Ponants – Formation EJE – Septembre 2010

Le projet de formation de l'ARIFTS est donc particulièrement soucieux des spécificités des différents métiers éducatifs et sociaux, mais également de leurs complémentarités et convergences, de l'évolution de leurs conditions d'exercice, des déplacements et des transferts qui ébranlent et modifient leurs bases identitaires.

Mais ce souci commun à l'ensemble de nos équipes, et, nous voulons le croire, à l'ensemble de nos partenaires, ne peut conserver son effet dynamique qu'à la condition que son expression prenne appui sur un fond solide et durable de valeurs associatives fortes et partagées.

24 février 2011

Bruno LE CAPITAINE

Directeur général